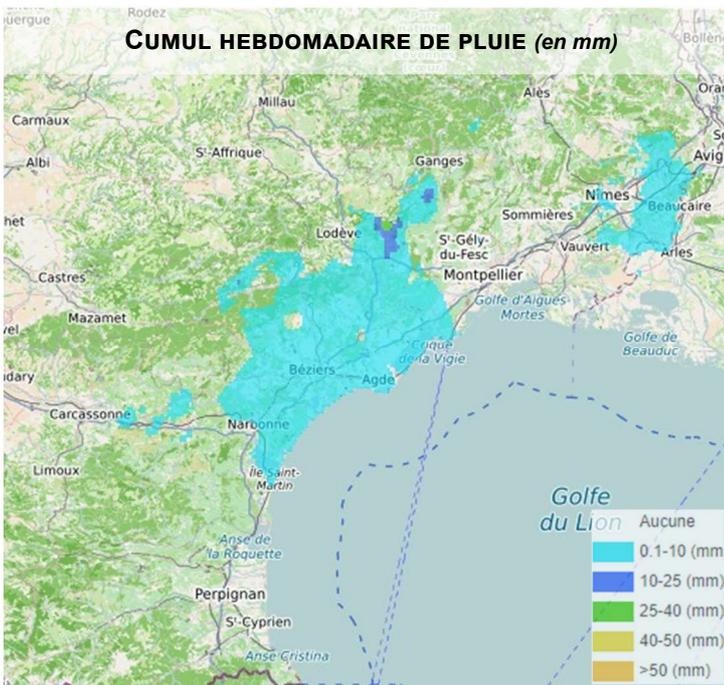




La canicule revient en force

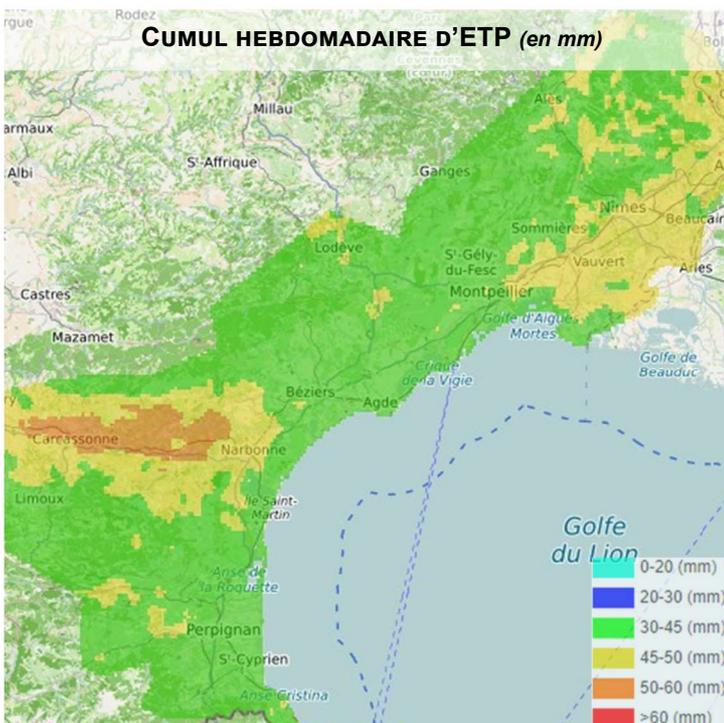
MÉTÉO DE LA SEMAINE ÉCOULÉE

Du 04/08/25 au 10/08/25



Au cours de la semaine passée, le temps a été majoritairement très ensoleillé, avec des températures globalement proches des normales saisonnières, voire supérieures selon les secteurs. Le Mistral ou la Tramontane et les vents marins se sont relayés tout au long de la semaine avec une intensité modérée. Des averses localisées sont survenues durant la semaine.

Les cumuls de précipitations sont négligeables sur le territoire : 1,0 mm à Béziers-Vias, 0,2 mm à Montpellier, et 0 mm à Nîmes.



Sur le territoire, la demande climatique a été relativement proche de la moyenne. On enregistre à Nîmes +6% soit 55,0 mm, à Montpellier -4% soit 46,6 mm et à Béziers-Vias -6% soit 45,0 mm.

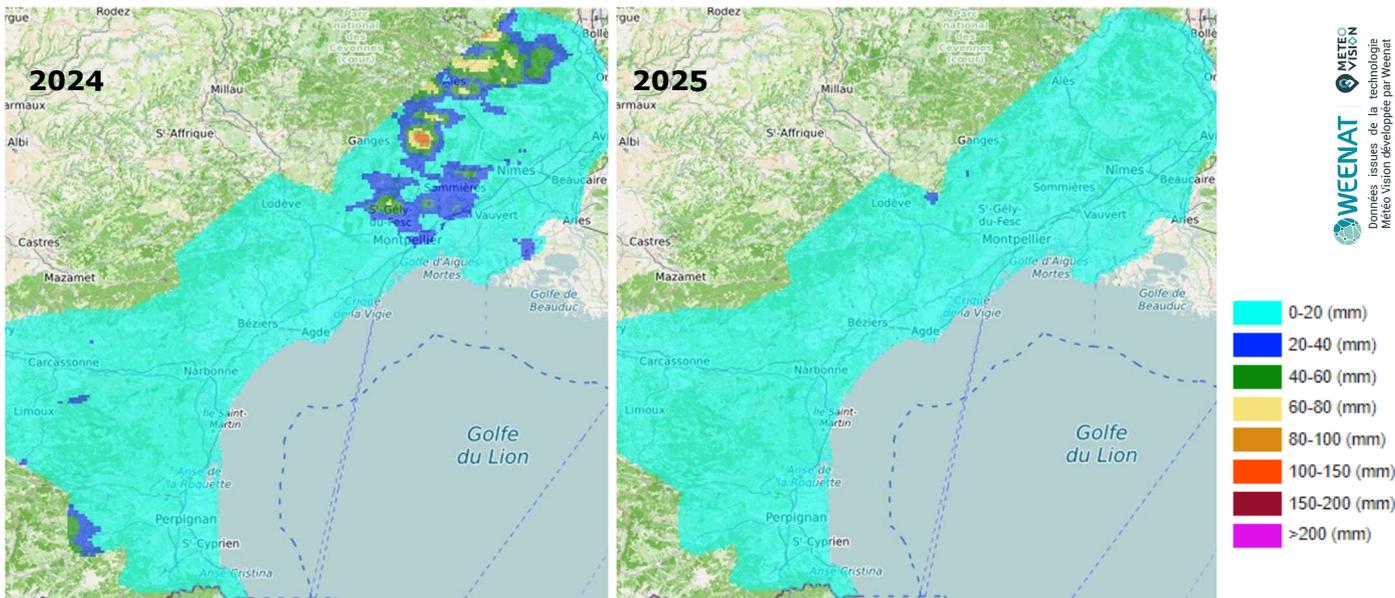
EVAPOTRANSPIRATION POTENTIELLE (ETP)

Elle correspond à la consommation en eau d'un gazon en conditions hydriques non limitantes. Cette valeur sert de **référence** pour calculer les besoins de toutes les cultures.



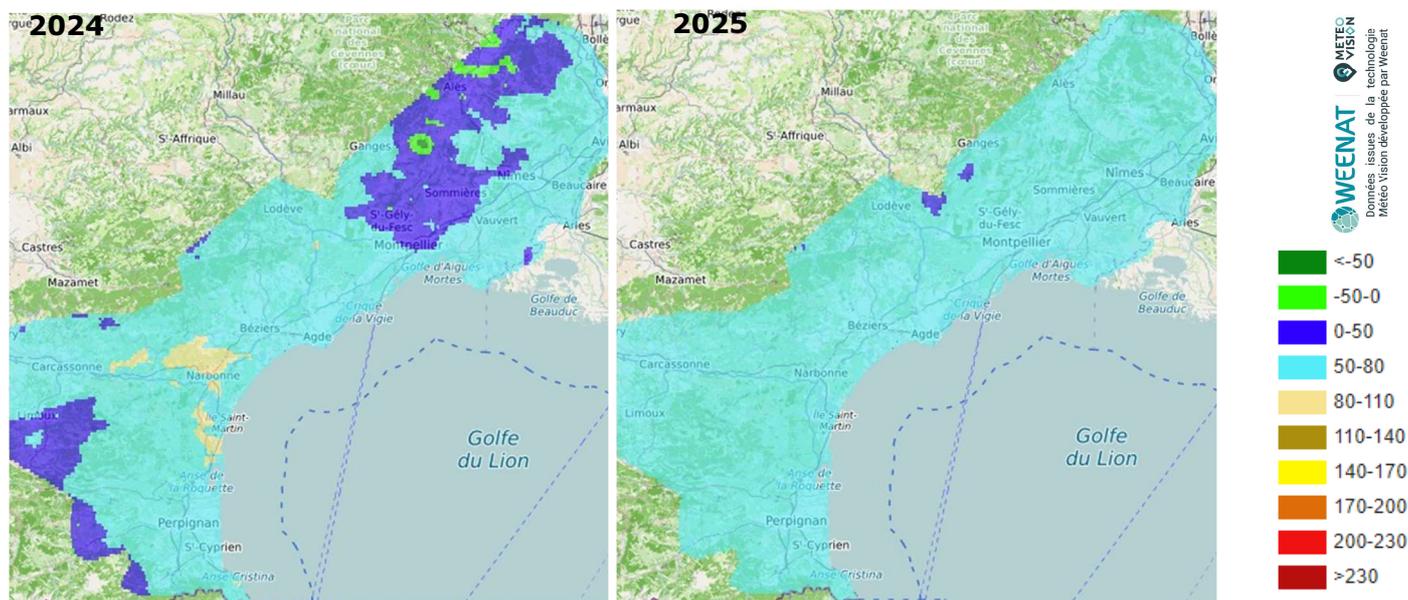
CUMULS DE PLUIES ET DE SÉCHERESSE - DU 01/08 AU 10/08/2025

Pluie



En 2025, les cumuls de précipitations sont globalement homogènes sur l'ensemble du territoire, avec des cumuls nuls à faibles. En comparaison avec 2024, les cumuls enregistrés sont globalement similaires, à l'exception de certains secteurs au Nord et l'Est du Gard, l'Ouest de l'Hérault ainsi qu'au niveau des piémonts des Pyrénées-Orientales, où les cumuls de 2024 sont nettement supérieurs.

Indice de sécheresse (ETP - P)



En 2025, les indices de sécheresse sont homogènes sur l'ensemble du territoire et globalement comparables à ceux observés en 2024, se situant dans la même gamme de valeurs. A l'exception des secteurs au Nord et à l'Est du Gard, à l'Ouest de l'Hérault, ainsi que qu'au niveau des piémonts de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, où les indices de 2024 sont inférieurs. On note également des secteurs dans le Sud et de le centre de l'Aude où les indices étaient plus élevés en 2024 qu'en 2025.

MÉTÉO DE LA SEMAINE À VENIR

Du 11/08/25 au 17/08/25



Pour la semaine à venir, Météo France prévoit un temps très ensoleillé avec quelques voiles nuageux, ponctué localement d'épisodes orageux possibles entre mardi et jeudi. Le vent alternera entre différentes orientations : il soufflera principalement du Sud en début de semaine avec une intensité modérée. Puis, il basculera au Nord en fin de semaine avec une intensité similaire, voire faible sur une grande partie du territoire. Des rafales sont attendues au cours de la semaine, avec des amplitudes variables selon les secteurs. Les températures seront nettement supérieures aux normales estivales.

BESOINS DES CULTURES POUR LA SEMAINE EN COURS

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE BESOIN ET DOSE ?

Le besoin des cultures, présenté dans les tableaux ci-dessous, est évalué à partir de la valeur de l'ETP moyenne de la zone et de la période, combinée au coefficient cultural.

Ce besoin peut être satisfait par :

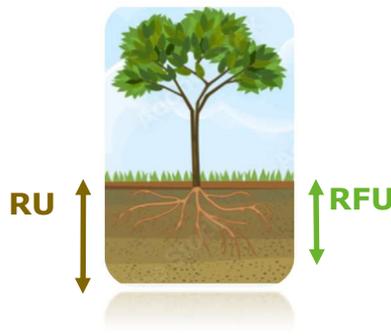
- ◆ L'eau contenue dans la Réserve Utile (voir ci-dessous)
- ◆ La pluie (voir prise en compte des pluies)
- ◆ A défaut, l'irrigation

Lorsque la réserve contient encore de l'eau ou qu'il pleut, cela doit être déduit du besoin dans le calcul de la dose à apporter.

RESERVE UTILE (RU) ET RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE (RFU)

LA RÉSERVE UTILE

Elle est propre au type de sol et est définie par sa texture, sa proportion en cailloux, et en matière organique. Elle est exprimée en mm d'eau par cm de sol. Il faut donc tenir compte de la profondeur d'enracinement des plantes pour obtenir une valeur pertinente pour chaque culture.



LA RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE

Pour un sol moyen, elle est estimée à 2/3 de la RU.

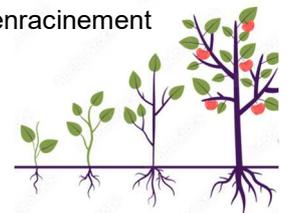
Les données RFU présentées dans ce bulletin sont fournies à titre indicatif, pour un sol de texture moyenne et des cultures exigeantes en eau.

Pour évaluer la RFU de votre sol, en fonction de sa texture, voir Mémento irrigation BRLE.

Les valeurs de RFU annoncées dans les tableaux ci-dessous représentent la capacité d'enracinement maximale. Adaptez la valeur de RFU au stade de développement de votre culture.

LA PRISE EN COMPTE DE LA RFU

- ◆ Pour le démarrage des irrigations : quand il ne reste que 50 % d'eau dans la RFU
- ◆ Pour la prise en compte des pluies (voir page suivante)
- ◆ Pour le fractionnement des irrigations afin d'éviter de perdre de l'eau en profondeur



Depositphotos - @mariafaya

BESOINS POUR LA SEMAINE EN COURS

11/08/25 au 17/08/25	RFU (mm)	Coef. cultural	mm semaine	mm jour
Vistrenque et Costières	40	70%	32,6	4,7
Pays Sommiérois et Gardonnenque	40	70%	28,6	4,1
Littoral Montpellierain et Camargue	40	70%	30,3	4,3
Vallée de l'Hérault	40	70%	29,7	4,2
Minervois et Biterrois	40	70%	29,7	4,2
Gard Rhodanien	40	70%	30,5	4,4

Pour la semaine à venir, les besoins de la pelouse sont indiqués dans les tableaux ci-contre.

Au vu des conditions météorologiques annoncées, les valeurs indiquées ci-contre peuvent être majorées de 20%.



PRISE EN COMPTE DES PLUIES

La prise en compte des pluies est délicate, mais cependant importante afin d'éviter les excès d'irrigation. Lorsque des pluies surviennent, il faut donc évaluer :

- Celles qui sont significatives, voir paragraphe « Faibles pluies »
- La part absorbée par le sol, c'est-à-dire la part qui n'a pas ruisselé et qu'on appelle souvent la pluie efficace,
- Celle qui va être retenue, autrement dit que le sol peut contenir, voir paragraphe RU-RFU

Il faut ensuite transformer la valeur retenue en nombre de jours d'arrêt des irrigations.

Une autre possibilité consiste à retirer la valeur considérée d'un apport d'irrigation dans les jours qui viennent.

FAIBLE PLUIE

En période **estivale**, les pluies journalières de moins de 5 mm sont généralement évaporées dans la journée. On ne prend donc en compte que les pluies de **plus de 5 mm** en été.

PLUIE EFFICACE

L'efficacité de la pluie dépend de deux facteurs :

- L'état du sol : s'il est trop sec ou saturé, la pluie pénètre mal ou pas du tout
- La violence de l'épisode : les orages sont souvent inefficaces du fait de la grande quantité d'eau tombée en peu de temps, et donc mal absorbée par le sol.

Il est impossible de donner des règles simples d'évaluation de l'efficacité de la pluie. Les valeurs présentées dans le tableau ne sont que des exemples destinés à illustrer le raisonnement à tenir

Pluie de 20 mm tombée en	Prendre en compte
Moins d'1/2 H	30 %
1H	50 %
2H	100 %

ATTENTION À LA PERCOLATION

La percolation représente l'eau qui est perdue en profondeur car la valeur de la pluie est supérieure à la taille du réservoir du sol. Ce que le sol ne peut pas contenir sera donc entraîné en profondeur et ne sera pas accessible par les racines.

Exemple d'un sol dont la RU est évaluée à 30 mm

Pour une pluie de **75 mm** survenue en 8 h, on peut prendre en compte la totalité de la pluie.



Dans ce cas, la pluie est supérieure à la RU du sol, on ne prend alors en compte que la RU du sol, soit **30 mm**.

CONVERTIR LA PLUIE EFFICACE EN NOMBRE DE JOURS DE BESOIN

EXEMPLE :

Pour une pluie de 20 mm tombée en 1 heure :

Pluie efficace prise en compte : environ 10 mm

Pour un sol dont la RU est de 30 mm, on prend en compte 10 mm de pluie

Pour une période dont le besoin quotidien est de 4,3 mm/j

Nombre jours de besoins couverts par la pluie = $10/4,3$ soit environ 2 jours

Les irrigations peuvent être suspendues pendant 2 j environ. Dans l'idéal, il est utile de contrôler l'humidité du sol à l'aide de tensiomètres afin de préciser la date de reprise des irrigations.

VOUS SOUHAITEZ ...

EN SAVOIR PLUS

Pour des informations concernant les besoins des plantes, le pilotage des irrigations, la prise en compte du climat; vous pouvez consulter ou télécharger le Mémento Irrigation via le site www.brle.fr/kiosque

VOUS ABONNER À CE BULLETIN

Envoyez un mail à l'adresse contact@brle.fr pour faire votre demande

OBTENIR DES CONSEILS IRRIGATION VIGNE

Créez gratuitement votre compte Eau'capi en vous connectant à votre espace client BRLE!



ARRÊTÉ SÉCHERESSE

N'oubliez pas de vérifier si vous êtes soumis à une restriction en vous connectant sur le site de votre préfecture ou sur le site <https://vigieau.gouv.fr/>

